

Département de
La Mayenne

Arrondissement de
Mayenne

Canton de Gorron

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Absents : 01
Exclus : //

Date de la convocation :
02/07/2021

Le Maire certifie que le compte-rendu de ce Conseil Municipal a été affiché à la porte de la mairie

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 06 juillet à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAGOUTTE Léonce,

Etaient présents : M. RENARD Jonathan, M. ADAM Hervé, Mme FOUCAULT Sandra, M. LOUAISIL Mickaël, Mme MANCEAU Brigitte, Mme BOITTIN Annick, Mme LERAY Amélie, Mme DOUDARD Patricia, M. BOITTIN Didier,

Absents excusés : M. MONTEBAULT Sébastien,
Mme Brigitte MANCEAU a été nommé(e) secrétaire de séance.

Chemin menant au Chatelier

Monsieur le Maire et Monsieur Adam ont rencontré Me Blanchet, notaire de la commune. Monsieur Adam explique au conseil municipal l'antériorité dudit dossier :

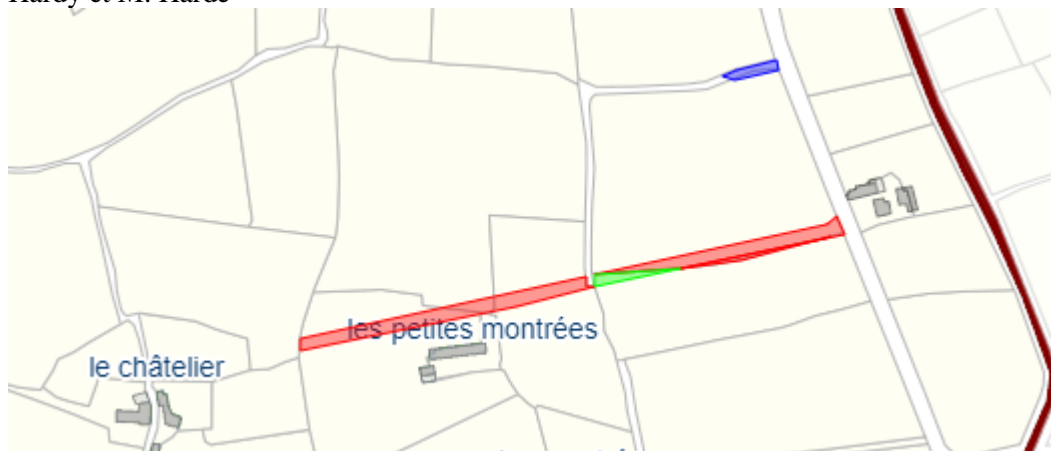
Le chemin communal en vigueur sur le cadastre : 1077 m² (-environ 37m²) ainsi qu'une portion A 526 (bleu) = 196 m² pour laquelle M. et Mme Cougé se portent acquéreurs

Les parcelles de Mme Hardy (rouge)

- A 524 = 1259 m² ; A 525 = 170 m² et A 529 = 1595 m² soit 3024 m²

Une parcelle appartenant à M. Hardé (vert) = 247 m²

Un échange serait fait entre le chemin communal et les parcelles de Mme Hardy et M. Hardé



Afin de régulariser ce chemin le conseil municipal (1 abstention) décide de prendre en charge les frais notariés qui s'élèveraient (estimation) à environ 250 €.

Illuminations

La société NAIXIA ne souhaitant plus se déplacer dans notre secteur géographique, Mme FOUCAULT Sandra, responsable de la commission illuminations, a contacté deux prestataires pour les illuminations de fin d'années. Les deux sociétés ont adressé les devis de leurs prestations qui ont été présentés au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, celui-ci décide de retenir la société SAS BALDER, 14160 Dives-sur-Mer pour les illuminations ; le contrat est de quatre années (2021-2024) avec possibilité de changement de décors à partir de la 3^{ème} année pour un montant de 3 859 € HT/annuel.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce devis, inscrire les sommes aux budgets et mandater les factures à intervenir.

Remboursement arrhes salle

Monsieur le Maire présente une nouvelle demande de remboursement d'arrhes pour la location de salle annulée en raison de la situation sanitaire actuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (1 abstention) accepte de rembourser les arrhes versées à M. et Mme Boittin Daniel.

Tarifs des repas cantine 2021/2022

La commune de Montaudin a fixé ses tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 et nous les propose comme suit :

DESIGNATION	TARIF 2021/2022	TARIF 2020/2021
Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire	3.80	3.76
Repas adultes servis au personnel enseignant	6.69	6.62
Repas enfants fournis non livrés à la commune de Saint Berthevin-la-Tannière	3.56	3.52
Repas adultes fournis non livrés à la commune de Saint Berthevin-la-Tannière	4.46	4.41

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 et décide de les appliquer également---

Divers

Monsieur le Maire indique que :

- Nous avons reçu de la mairie de St Pierre-des-Landes un courrier nous demandant de poursuivre 'une chaîne » pour un enfant malade souhaitant entrer dans le Guinness book.

Cela consiste à envoyer le dossier reçu à 10 nouvelles mairies, le conseil donne son accord.

- Un chantier argent de poche est prévu les 19 & 20 juillet prochain de 9h à 12h avec 2 jeunes.

- Il y a un problème d'entretien au terrain de foot, Monsieur Painchaud n'étant plus intéressé par l'herbe. La commune reprendra l'entretien du terrain.

- L'appel d'offres pour la rénovation du bâtiment 19 Rue de Bretagne sera lancé le 07/07/2021 jusqu'au 17/08 et ouverture prévue des plis le 19/08/2021.

Monsieur le Maire et les adjoints ont rencontré une personne du Courrier de la Mayenne pour un nouvel article sur le St Berth.